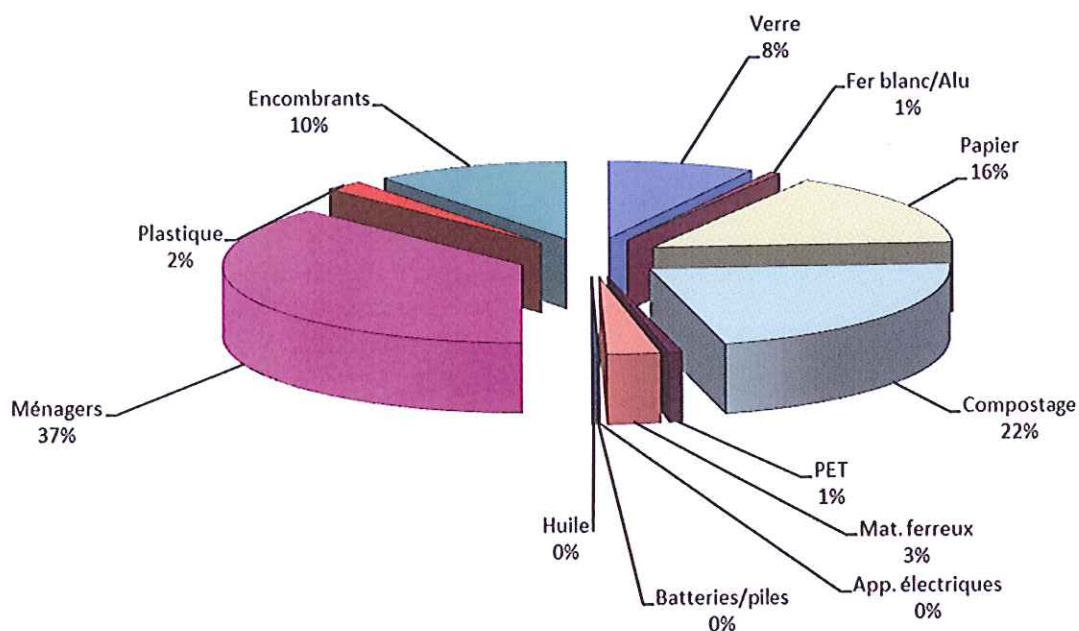


TONNAGE															
	janvier 14	février 14	mars 14	avril 14	mai 14	juin 14	juillet 14	août 14	septembre 14	octobre 14	novembre 14	décembre 14	Total en to	%	
DECHETS VALORISABLES	Verre	18.10 to	11.23 to	15.41 to	27.99 to	13.36 to	18.02 to	16.79 to	12.84 to	13.59 to	16.81 to	12.57 to	13.30 to	190 to	8%
	Fer blanc/Alu	0.52 to	1.70 to	1.14 to	0.96 to	1.07 to	1.14 to	1.47 to	0.82 to	0.64 to	1.00 to	1.06 to	2.09 to	14 to	1%
	Papier	29.79 to	30.41 to	30.32 to	32.80 to	33.72 to	33.71 to	32.56 to	19.63 to	30.38 to	33.94 to	29.37 to	32.73 to	369 to	16%
	Compostage	59.40 to	52.80 to	52.80 to	46.20 to	49.50 to	39.60 to	36.30 to	29.70 to	42.90 to	46.20 to	28.05 to	34.65 to	518 to	22%
	PET	0.86 to	1.51 to	1.39 to	1.45 to	1.69 to	1.74 to	1.60 to	0.81 to	1.90 to	1.82 to	0.83 to	1.60 to	17 to	1%
AUTRES DECHETS	Mat. ferreux	5.25 to	6.10 to	6.11 to	9.52 to	2.76 to	8.49 to	7.52 to	3.08 to	3.05 to	6.34 to	3.52 to	7.12 to	69 to	3%
	App. électriques										0.71 to			1 to	0%
	Batteries/piles			1.10 to							0.22 to			1 to	0%
	Huile	2.34 to				3.34 to					1.65 to			7 to	0%
	Ménagers	72.83 to	66.04 to	67.79 to	74.27 to	73.44 to	70.79 to	85.20 to	64.69 to	83.12 to	82.36 to	69.84 to	79.22 to	890 to	37%
	Plastique	6.08 to	4.42 to	10.74 to	7.68 to	8.06 to	7.44 to	3.66 to	1.62 to					50 to	2%
	Encombrants	20.02 to	21.92 to	36.18 to	25.92 to	24.52 to	22.20 to	20.62 to	16.18 to	16.42 to	11.86 to	14.32 to	17.66 to	248 to	10%
	Total en tonnes	215 to	196 to	223 to	227 to	211 to	203 to	206 to	149 to	192 to	203 to	160 to	188 to	2'374 to	100%

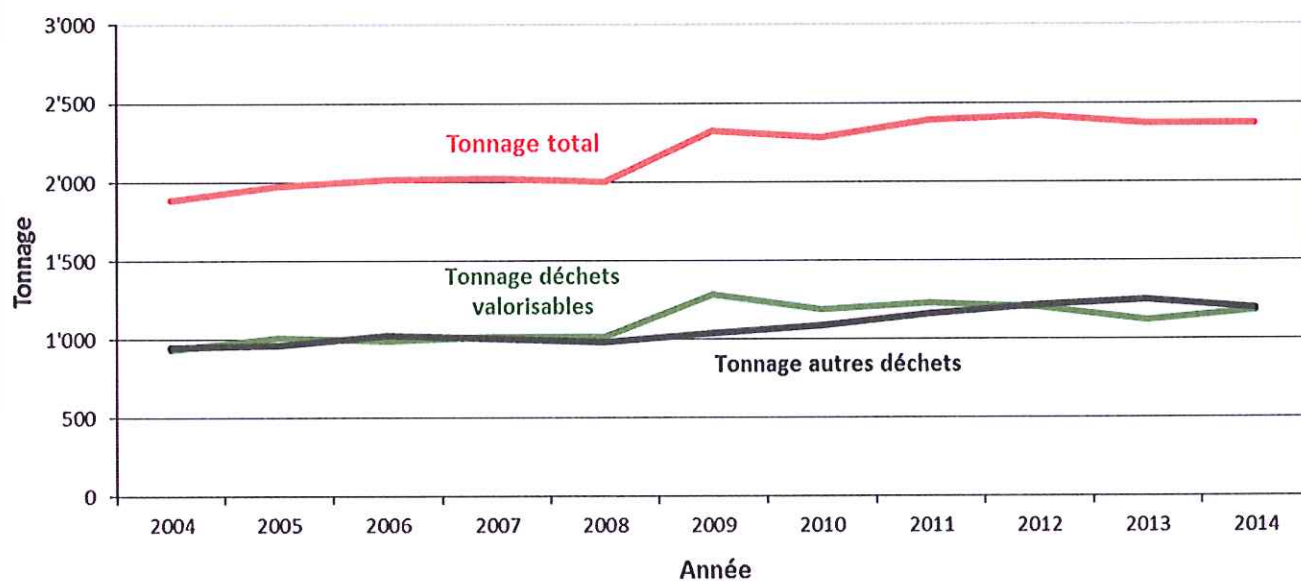
COÛTS D'EXPLOITATION															
	janvier 14	février 14	mars 14	avril 14	mai 14	juin 14	juillet 14	août 14	septembre 14	octobre 14	novembre 14	décembre 14	Total en CHF	CHF/to	
DECHETS VALORISABLES	Verre	-251.30 CHF	75.70 CHF	-47.95 CHF	-412.45 CHF	-85.30 CHF	-245.25 CHF	-152.30 CHF	-46.00 CHF	-102.70 CHF	-25.60 CHF	-80.80 CHF	-1'528 CHF	0%	
	Fer blanc/Alu	249.70 CHF	750.15 CHF	510.20 CHF	519.35 CHF	518.30 CHF	976.65 CHF	758.80 CHF	501.55 CHF	499.40 CHF	525.30 CHF	391.40 CHF	6'725 CHF	1%	
	Papier	1'097.95 CHF	1'083.20 CHF	1'085.35 CHF	388.80 CHF	349.05 CHF	1'181.15 CHF	1'032.15 CHF	1'053.80 CHF	1'083.95 CHF	889.40 CHF	922.05 CHF	10'894 CHF	2%	
	Compostage	8'164.80 CHF	7'257.60 CHF	7'257.60 CHF	6'350.40 CHF	6'804.00 CHF	5'443.20 CHF	4'989.60 CHF	4'082.40 CHF	5'896.80 CHF	6'350.40 CHF	4'762.80 CHF	71'215 CHF	15%	
	PET	-185.75 CHF	-326.15 CHF	146.85 CHF	-313.20 CHF	-365.05 CHF	-375.85 CHF	-345.60 CHF	-174.95 CHF	-410.40 CHF	-393.10 CHF	-345.60 CHF	-3'268 CHF	-1%	
	Mat. ferreux	-95.60 CHF	-149.05 CHF	-84.35 CHF	-271.50 CHF	-36.95 CHF	-138.00 CHF	-333.05 CHF	-78.40 CHF	-107.45 CHF	-111.65 CHF	299.40 CHF	-371.30 CHF	-1'478 CHF	0%
	App. électriques	210.60 CHF			448.20 CHF		178.20 CHF	275.40 CHF			1'960.20 CHF		3'073 CHF	1%	
	Batteries/piles														
AUTRES DECHETS	Huile	743.45 CHF				2'195.40 CHF				511.30 CHF			3'450 CHF	1%	
	Ménagers	22'094.00 CHF	20'869.35 CHF	21'185.00 CHF	22'353.70 CHF	22'204.00 CHF	21'726.05 CHF	24'325.05 CHF	20'625.85 CHF	23'949.90 CHF	23'812.85 CHF	21'554.75 CHF	23'246.50 CHF	267'947 CHF	58%
	Plastique	2'405.90 CHF	1'778.55 CHF	3'266.50 CHF	2'701.40 CHF	2'771.55 CHF	2'657.05 CHF	1'317.45 CHF	619.95 CHF				17'518 CHF	4%	
	Encombrants	5'271.85 CHF	7'218.35 CHF	13'381.70 CHF	10'049.80 CHF	9'414.55 CHF	8'572.60 CHF	7'255.40 CHF	5'616.50 CHF	5'991.15 CHF	4'325.25 CHF	5'519.40 CHF	6'269.70 CHF	88'886 CHF	19%
	Total en CHF	39'706 CHF	38'558 CHF	46'701 CHF	41'815 CHF	43'770 CHF	39'976 CHF	39'123 CHF	32'201 CHF	36'801 CHF	37'716 CHF	32'276 CHF	34'795 CHF	463'435 CHF	100%

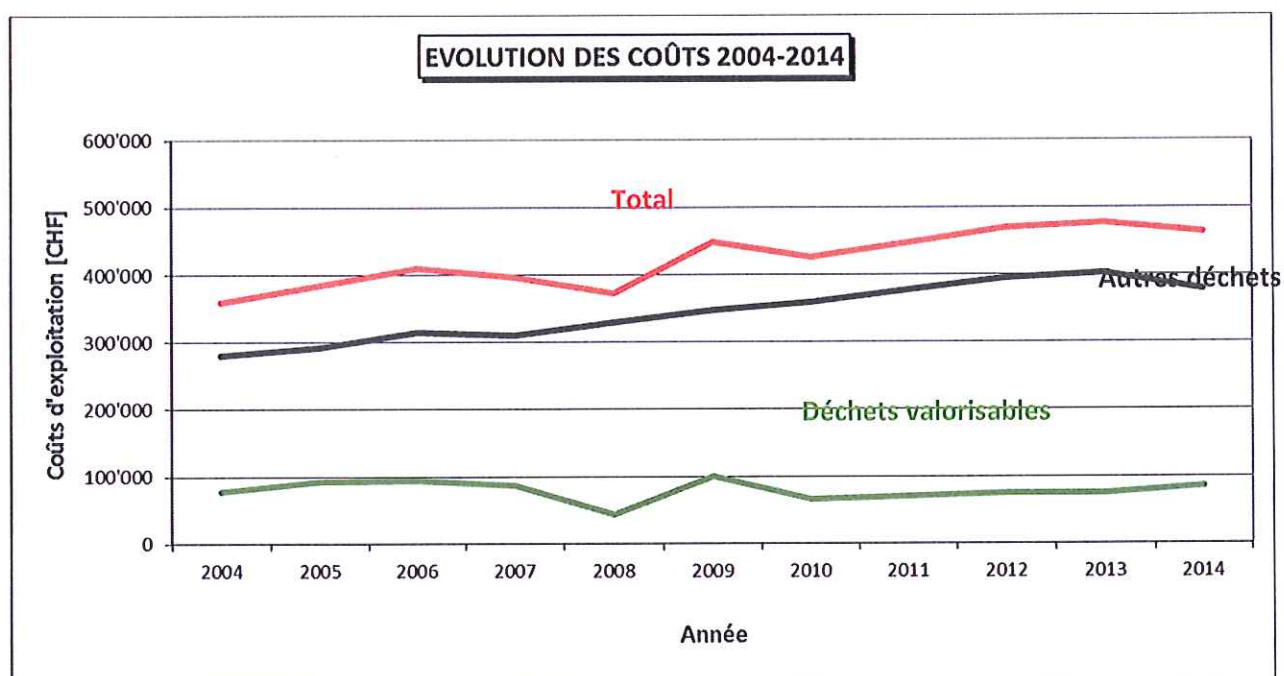
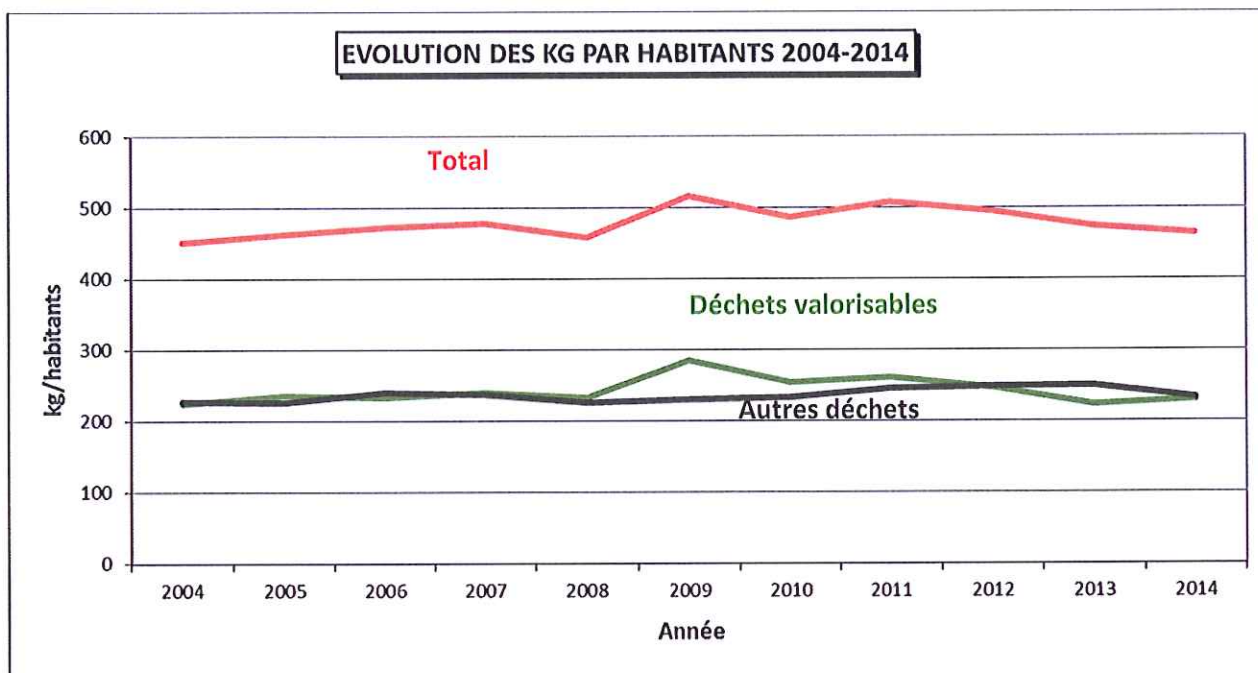
TONNAGE												
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Nbre d'habitants	4181	4271	4273	4232	4373	4501	4682	4709	4887	5012	5117	
Déchets valorisables	936 50%	1'008 51%	993 49%	1'018 50%	1'019 51%	1'284 55%	1'191 52%	1'229 51%	1'205 50%	1'118 47%	1'179 50%	
Autres déchets	951 50%	966 49%	1'025 51%	1'002 50%	985 49%	1'039 45%	1'087 48%	1'159 49%	1'214 50%	1'252 53%	1'194 50%	
Total en to	1'887	1'974	2'019	2'020	2'004	2'323	2'279	2'388	2'419	2'370	2'373	
kg/habitant déchets valorisables	224	236	232	241	233	285	254	261	247	223	230	
kg/habitant autres déchets	227	226	240	237	225	231	232	246	248	250	233	
kg/habitant total	451	462	472	477	458	516	487	507	495	473	464	
COÛTS D'EXPLOITATION												
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Nbre d'habitants	4181	4271	4273	4232	4373	4501	4682	4709	4887	5012	5117	
Déchets valorisables	77'965 22%	92'025 24%	94'527 23%	86'469 22%	43'604 12%	100'618 22%	66'026 16%	69'730 16%	74'373 16%	75'285 16%	85'633 18%	
Autres déchets	280'592 78%	291'909 76%	314'898 77%	309'970 78%	328'797 88%	347'042 78%	359'332 84%	376'661 84%	394'767 84%	401'865 84%	377'802 82%	
Total en CHF	358'557	383'935	409'425	396'439	372'401	447'659	425'359	446'391	469'140	477'150	463'435	
CHF/to déchets valorisables	83	91	95	85	43	78	55	57	62	67	73	
CHF/to autres déchets	295	302	307	309	334	334	330	325	325	321	316	
CHF/to total	190	194	203	196	186	193	187	187	194	201	195	
CHF/habitant déchets valorisables	19	22	22	20	10	22	14	15	15	15	17	
CHF/habitant autres déchets	67	68	74	73	75	77	77	80	81	80	74	
CHF/habitant total	86	90	96	94	85	99	91	95	96	95	91	

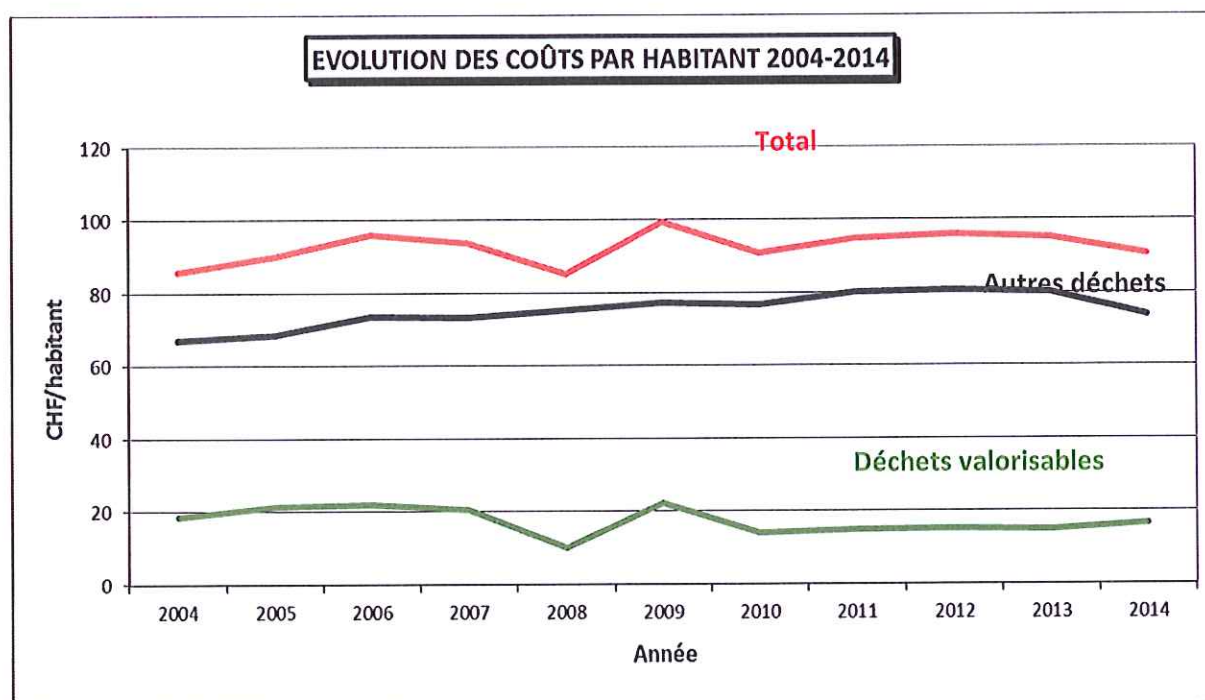
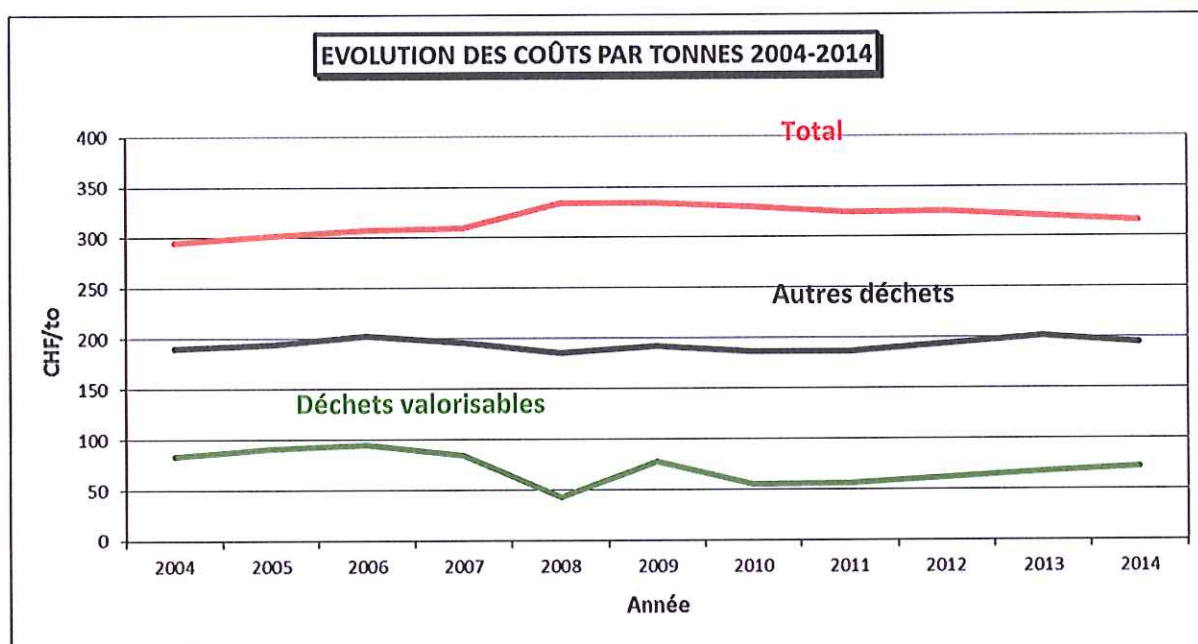
REPARTITION DES DECHETS 2014



EVOLUTION DES QUANTITES 2004-2014







IV

CONSTRUCTIONS / AMENAGEMENT / GENIE CIVIL



1. CONSTRUCTIONS

Dossiers mis à l'enquête publique :

Types de constructions	2014
Maison	2
Immeuble locatifs & PPE	5
Bâtiment industriel et commercial	1
Couvert industriel	2
Nouvelle installation chauffage (gaz, PAC, géoth. Etc).	3
Transformation bâtiment industriel	2
Agrandissement de parking	1
Transformations / Rénovations	6
Mise en conformité	6
Installations sur le domaine public	4
Divers (terrasse, silos, etc.)	1
Total	33

Dossiers mis à l'enquête restreinte :

Types de constructions	2014
Cabanon de jardin / Serre de jardin	17
Modification du système de chauffage	6
Changement d'affectation sans travaux	5
Piscine / Jacuzzi	3
Garage / Couvert à voitures	4
Mur de soutènement	2
Mise en conformité (cabanon de jardin)	2
Pose de velux	1
Panneaux solaires thermiques (chaleur)	2
Antenne réseau radio	1
Totem publicitaire ou panneaux publicitaires	4
Divers (modification sensible de l'aspect de l'ouvrage)	17
Total	64

Dossiers de demandes préalables :

Types de constructions	2014
Bâtiment industriel et commercial	2
Immeuble locatif	1
Place de parc	1
Transformation d'habitation	2
Total	6

Annonces pour la pose de panneaux solaires :

Types de panneaux	2014
Photovoltaïque (surface totale : 1838,5 m2)	3
Thermique (surface totale : 12 m2)	1
Total	4

2. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Commission d'aménagement :

Durant l'année 2014, les membres de la Commission d'aménagement se sont réunis à deux reprises afin de traiter des différents dossiers touchant le domaine de l'aménagement. Les dossiers importants qu'il sied de relever sont les suivants :

- Révision du Règlement communal d'urbanisme intra-muros (Commission vieille-ville) ;
- Elaboration d'un guide d'aménagement des espaces publics (Commission vieille-ville) ;
- Révision générale du Plan d'aménagement local (PAL) ;
- Modifications partielles du PAL (Bocheferraz, Echervettes, Pré des Comtes et Biolettes) ;
- Modifications partielles du PAL pour les écoles (Secteur Condémine et Bicubic)
- Concept de stationnement ;
- Implantation d'un nouveau bâtiment scolaire.



1. EAU

Rapport d'activité 2014

Les chiffres qui se trouvent entre parenthèses correspondent à l'année 2013.

Les interventions sur les installations et ouvrages relatifs à l'alimentation en eau potable et de défense incendie durant l'année 2014 sont les suivantes :

- le changement de la conduite d'eau communale au Chemin Sous-Gare ;
- le suivi de l'avant-projet d'adduction d'eau « La Longeraie » pour mise à l'enquête ;
- le relevé de la conduite principale Bulle – Croisées de Sâles avec AVGG ;
- le suivi de chantier pour la protection de la conduite de transport pour le chantier Bumotec à Vuadens ;
- le contrôle de certains compteurs suite au nouveau mode de relevé par radio.

Le Service des eaux est intervenu notamment :

- pour entretenir le réseau communal et intercommunal avec l'AVGG (Association Veveyse-Glâne-Gruyère), la CREB (connexion des réseaux d'eau communaux de la rive droite de la Broye), le GAGN (groupement d'adduction d'eau de la Glâne Nord) et le GAGEC (groupement d'adduction d'eau de Grangettes, Estévenens et Châtelard) ;
- pour entretenir les réservoirs, hydrants et installations spéciales ;
- pour entretenir les sources du Gibloux ;
- pour entretenir la station UV à Massonnens ;
- pour le suivi des raccordements privés ;
- pour raccorder 11 (10) nouvelles constructions ;
- pour changer 4 (4) compteurs d'habitation défectueux ;
- pour réparer 8 (4) fuites, dont 4 (2) sur le réseau communal ;
- pour intervenir à l'occasion de 4 (4) alarmes dont 2 (2) de nuit ;
- pour effectuer 4 (4) prélèvements d'eau sur le réseau pour analyse (les résultats des analyses microbiologiques sont conformes aux exigences définies pour l'eau potable).

Bilan hydraulique 2014 :

EauSud SA a livré au consortium «Romont-AVGG» 1'334'488 m³ (1'286'879 m³). La part exploitée par l'AVGG atteint 66.39 % (69.13 %) soit 885'985 m³ (889'640 m³).

En ce qui concerne l'approvisionnement pour Romont et sa région, l'utilisation pour la même période coïncide avec le 32.15 % (29.03 %), soit 428'978 m³ (373'585 m³). Le solde est consommé par la Commune de Vulruz qui se trouve sur la conduite entre Bulle et les Croisées de Sâles, 1.46 % (1.84 %), soit 19'525 m³ (23'654 m³).

La quantité d'eau provenant d'EauSud SA destinée à notre région a été supérieure à celle du Gibloux puisqu'elle correspond à 62.76 % (58.45 %) du volume total de l'approvisionnement. Cette grande différence résulte d'un tarissement des eaux du Gibloux depuis avril 2009 qui a obligé le fontainier à compenser avec l'eau provenant de Grandvillard.

La consommation destinée aux ménages et à l'industrie, 387'918 m³ (407'431 m³), correspond à 68.33 % (75.71 %) de l'ensemble des ventes.

Les communes concessionnaires ont utilisé 143'805 m³ (119'203 m³), soit +20.64 % d'eau en plus que l'an dernier.

Les pertes ont représenté, en 2014, le 16.95 % (15.81 %) de notre approvisionnement. Cela provient essentiellement de l'accroissement des travaux publics et privés sur le territoire. La rapidité de leur localisation et de leur réparation influe évidemment sur les quantités perdues.

A l'instar de l'an dernier, le Service des eaux a essayé de maîtriser au plus près la quantité d'eau qui s'utilise lors d'exercices des pompiers, du lavage des routes, pour les fontaines d'ornement, etc.

2. EPURATION

En 2014, il a été procédé à :

- l'entretien courant du réseau ;
- le suivi des nouveaux raccordements privés ;
- la mise en séparatif du chemin Sous-Gare ;
- la vérification de plusieurs tronçons de canalisations d'épuration pour contrôle et proposition d'assainissement si nécessaire ;
- l'étude de mise en séparatif des secteurs suivants :
 - Rte de la Parqueterie ;
 - Carrefour de la Belle-Croix ;
 - Chemin de la Côte ;
 - Rue Aliénor ;
 - Secteur Condémine.

3. ENVIRONNEMENT

1. Cité de l'énergie :

La Ville de Romont participe activement au programme SuisseEnergie pour les communes depuis le 29 avril 2009.

En recevant le label Cité de l'énergie la première fois en 2010, la Ville de Romont s'est engagée à poursuivre une politique énergétique exemplaire.

Les projets phares de la politique énergétique romontoise sont l'extension du chauffage à distance et l'assainissement de l'éclairage public.

Soucieux de développer les moyens de transports écologiques, le Conseil communal a édicté une nouvelle directive en ce début d'année afin d'encourager les citoyens romontois à acquérir un vélo électrique.

Une subvention de Fr. 200.00 est offerte aux citoyennes et citoyens pour l'achat d'un vélo électrique neuf, en Suisse.

2. Commission de l'énergie :

La Commission de l'énergie s'est réunie deux fois durant l'année, année charnière du renouvellement du Label Cité de l'énergie.

Les sujets suivants ont été étudiés durant l'année 2014 :

- le renouvellement du Label Cité de l'énergie ;
- l'organisation d'une journée « Coup de balai » en alternance annuelle entre les écoles et la population ;
- l'organisation d'une journée test de véhicules électriques.

DECOMPTÉ DE L'EAU POTABLE EN 2012

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV	DEC	TOTAL
AVGG	95'071	82'230	80'259	76'404	71'430	64'799	60'149	91'321	90'322	103'177	91'159	56'574	962'895
VAULRUZ	1'872	102	10	632	235	4'051	2'159	4'116	3'693	3'941	3'388	2'832	27'031
ROMONT	38'487	45'540	38'427	38'540	36'968	36'178	31'670	40'869	40'687	42'264	28'342	16'580	434'552
TOTAL m3	135'430	127'872	118'696	115'576	108'633	105'028	93'978	136'306	134'702	149'382	122'889	75'986	1'424'478
ACHAT A BULLE m3	138'330	130'690	120'970	117'586	109'400	106'405	94'627	136'842	135'247	150'193	123'818	76'718	1'440'826

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV	DEC	TOTAL	PART %
AVGG	97'107	84'042	81'797	77'733	71'934	65'649	60'564	91'680	90'687	103'737	91'848	57'119	973'897	67.59%
VAULRUZ	1'872	102	10	632	235	4'051	2'159	4'116	3'693	3'941	3'388	2'832	27'031	1.88%
ROMONT	39'351	46'546	39'163	39'221	37'231	36'705	31'904	41'046	40'867	42'515	28'582	16'767	439'898	30.53%
TOTAL m3	138'330	130'690	120'970	117'586	109'400	106'405	94'627	136'842	135'247	150'193	123'818	76'718	1'440'826	100.00%

APPROVISIONNEMENT DE ROMONT EN M3

Arrivée du Gbloux	24'484	15'008	17'450	18'926	19'753	19'187	19'074	21'510	12'610	16'524	22'483	18'195	225'204	33.86%
Arrivée de Bulle	39'351	46'546	39'163	39'221	37'231	36'705	31'904	41'046	40'867	42'515	28'582	16'767	439'898	66.14%
TOTAL DES ARRIVEES m3	63'835	61'554	56'613	58'147	56'984	55'892	50'978	62'556	53'477	59'039	51'065	34'962	665'102	100.00%

VENTES EN M3

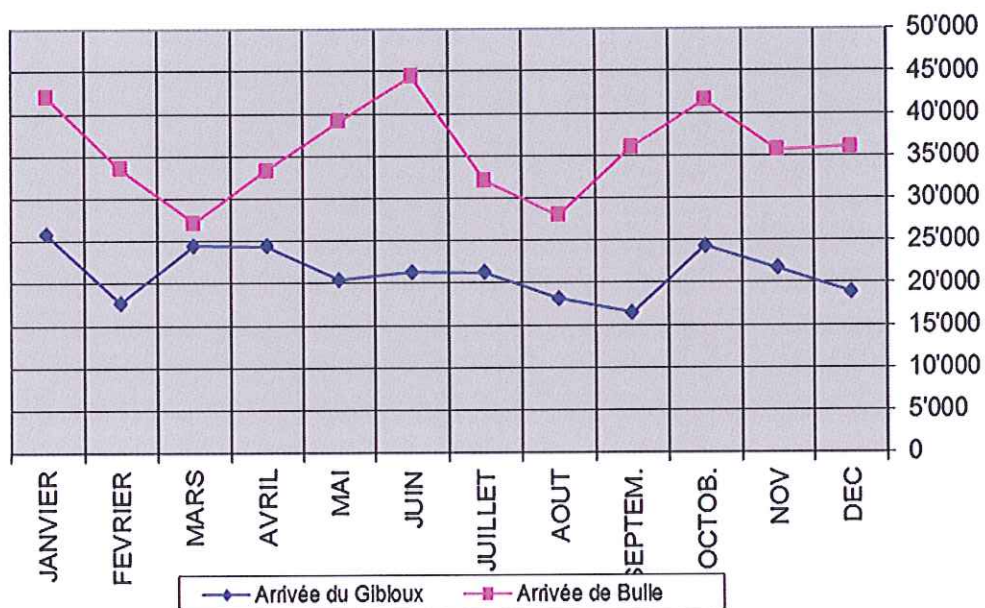
Ventes diverses	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	2'000	500	500	500	500	500	500	12'000	2.16%
Concessions industrielles						32'552						30'493	63'045	11.35%
Concessions ménagères						170'532						157'573	328'105	59.05%
Mazières	5'045	3'952	3'640	3'748	3'754	3'598	3'779	4'559	3'585	4'076	3'674	2'592	46'102	8.30%
Billens	176	13	46	22	18	787	961	1'107	357	20	18	12	3'537	0.64%
CREB	6'874	7'721	6'167	8'605	9'073	7'888	7'221	10'793	10'148	9'251	7'710	3'087	94'538	17.01%
Dompiere + Prévonnaloup	694	622	728	688	681	840	954	1'197	897	869	163	13	8'346	1.50%
GAGEC											34	33	67	0.01%
GAGN	222	50	48	61	55	54	61	499	41	633	43	42	1'809	0.33%
TOTAL DES VENTES m3	14'011	13'358	11'629	14'124	16'581	218'251	13'476	18'655	15'628	15'349	12'142	194'345	555'673	100.00%

DIFFERENCES EN M3

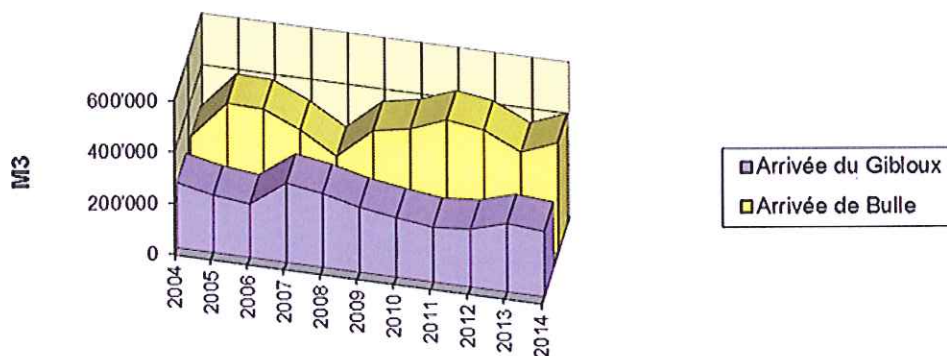
TOTAL DES ARRIVEES	353'026	312'076	665'102	
TOTAL DES VENTES	287'954	269'595	557'549	
PERTES SUPPORTEES	65'072	42'481	107'553	
Soiten %	18.43%	13.61%	16.17%	

Nbr. de compteurs: 833

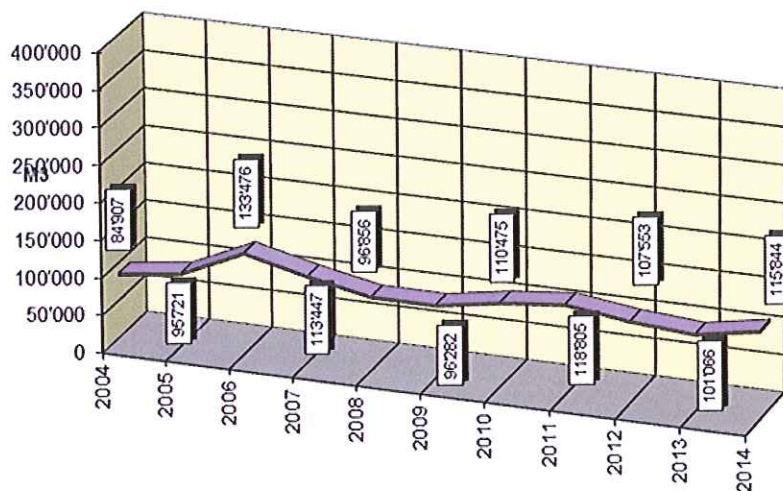
REPARTITION DES ARRIVEES DE L'EAU EN 2014



REPARTITION ANNUELLE DES ARRIVEES



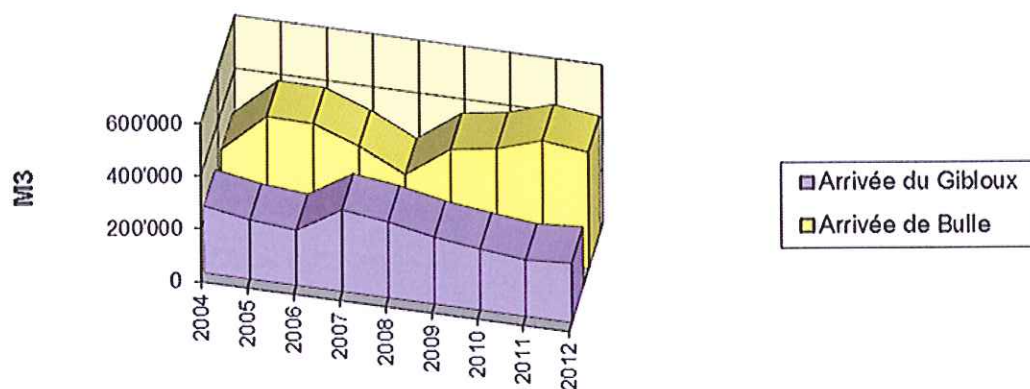
EVOLUTION DES PERTES



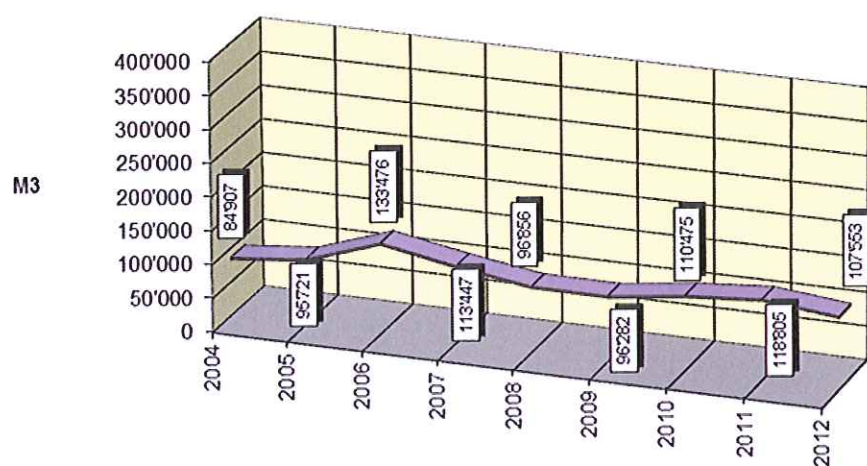
RECAPITULATION ANNUELLE

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
AVGG	842'694	931'584	895'626	817'236	835'839	1'005'672	1'021'329	1'050'965	962'895	880'269	875'629
VAULRUZ	20'672	5'807	22'328	22'829	16'122	33'768	47'034	47'069	27'031	23'654	19'525
ROMONT	258'372	398'119	397'507	337'425	255'251	371'704	397'232	448'856	434'552	369'430	423'815
TOTAL m3	1'164'947	1'335'510	1'315'461	1'177'490	1'107'212	1'411'144	1'465'595	1'546'890	1'424'478	1'273'353	1'318'959
ACHAT A BULLE m3	1'175'470	1'377'790	1'346'390	1'203'660	1'132'800	1'441'230	1'497'080	1'581'020	1'440'826	1'286'879	1'334'488
AVGG	850'271	961'681	916'883	835'410	855'185	1'027'171	1'043'337	1'074'181	973'897	889'640	885'985
VAULRUZ	20'672	5'807	22'328	22'829	16'122	33'768	47'034	47'069	27'031	23'654	19'525
ROMONT	261'318	410'302	407'179	345'421	261'493	380'291	406'709	459'771	439'898	373'585	428'978
TOTAL m3	1'175'470	1'377'790	1'346'390	1'203'660	1'132'800	1'441'230	1'497'080	1'581'020	1'440'826	1'286'879	1'334'488
APPROVISIONNEMENT DE ROMONT EN M3											
Arrivée du Gibloux	253'532	223'813	208'573	308'055	286'735	252'799	231'444	213'562	225'204	265'615	254'589
Arrivée de Bulle	261'318	410'302	407'179	345'421	261'493	380'291	406'709	459'771	439'898	373'585	428'978
TOTAL DES ARRIVEES	514'850	634'115	615'752	653'476	548'228	633'090	638'153	673'333	665'102	639'200	683'567
VENTES EN M3											
Ventes diverses	518	518	26'020	102'420	9'900	41'400	19'400	34'200	12'000	11'500	36'000
Ventes ménagères+industrie	385'926	396'816	380'306	362'579	363'582	373'801	371'465	356'669	391'150	407'431	387'918
Mézières		36'624	34'796	34'897	36'159	40'728	44'600	45'520	46'102	45'547	49'171
Billens	11'313	56'707	406	2	459	22'391	7'486	6'500	3'537	1'492	219
CREB	7'211	18'291	18'320	31'303	38'016	53'136	75'070	84'600	94'538	69'602	90'163
Domierre+Prévonloup										1'809	3'480
GAGEC									67	234	206
GAGN							2'147	16'044	1'809	519	566
TOTAL DES VENTES	429'943	538'394	482'276	540'029	451'372	536'808	527'678	538'484	555'673	538'134	567'723
DIFFERENCES EN M3											
TOTAL DES ARRIVEES	514'850	634'115	615'752	653'476	548'228	633'090	638'153	673'333	665'102	639'200	683'567
TOTAL DES VENTES	429'943	538'394	482'276	540'029	451'372	536'808	527'678	554'528	557'549	538'134	567'723
Pertes supportées	84'907	95'721	133'476	113'447	96'856	96'282	110'475	118'805	107'553	101'066	115'844
Soit en %	16.49%	15.10%	21.68%	17.36%	17.67%	15.21%	17.31%	17.64%	16.17%	15.81%	16.95%
Nbr. de compteurs:	670	688	704	723	756	780	814	829	833	843	843

REPARTITION ANNUELLE DES ARRIVEES

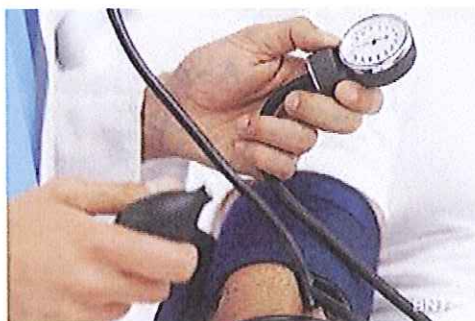


EVOLUTION DES PERTES



VI

AFFAIRES SOCIALES / SANTE CIMETIERE / JEUNESSE



1. AFFAIRES SOCIALES

1.1 Aide aux logements

- a) L'aide au logement est axée sur le subventionnement à la construction des logements selon la loi cantonale sur le subventionnement des constructions à loyers modérés.
- b) Pour les immeubles de Romont bénéficiant de l'aide cantonale et fédérale aux HLM, la part communale s'est élevée à Fr. 122'690.-
- c) Logements vacants

	<u>01.06.2013</u>	<u>01.06.2014</u>
1 – 1 ½ pièce	-	3
2 – 2 ½ pièces	2	-
3 – 3 ½ pièces	5	-
4 – 4 ½ pièces	5	3
5 – 5 ½ pièces	-	5
6 et plus	-	1
TOTAL	12	12

1.2 Abonnements généraux

Depuis février 1998, la Commune a fait l'acquisition de cinq abonnements généraux (AG) au porteur qui sont mis à disposition de la population au prix journalier de fr. 40.- pour les Romontois et de fr. 45.- pour les personnes de l'extérieur.

La réservation et le retrait de ces abonnements se font à l'Administration communale.

En 2014, on a enregistré un taux d'utilisation de 90 %, soit 1'644 abonnements vendus sur un total de 1'825.

A noter qu'il est actuellement possible de consulter la disponibilité des abonnements généraux sur le site internet www.romont.ch.

1.3 Le Service de repas à domicile

Le Conseil communal tient à remercier tous les livreurs retraités bénévoles (au nombre de 12) pour leur engagement et leur fidélité à assurer ce service. Un merci tout particulier à Mme Jeannette Schmoutz qui assume la responsabilité de ce service.

REPAS	2010	2011	2012	2013	2014
Janvier	423	399	342	350	259
Février	362	403	350	261	220
Mars	480	476	348	285	263
Avril	415	470	362	285	243
Mai	430	469	312	296	273
Juin	416	422	269	309	264
Juillet	455	419	282	297	220
Août	470	453	326	332	254
Septembre	463	401	311	301	227
Octobre	488	371	303	335	244
Novembre	456	367	264	308	340
Décembre	449	367	269	316	348
Total	5307	5017	3738	3675	3155

Prix du repas : CHF 12.50

1.4 Structures d'accueil de la petite enfance

En 2000, le Conseil communal a adhéré à l'Entente Intercommunale pour l'Accueil de la Petite Enfance en Glâne (IAPEG) avec option de participer financièrement par un pot commun sur la base d'une convention unique passée avec les 2 structures suivantes :

- la crèche « Casse-Noisettes » à Romont : prix coûtant CHF 110.- par jour repas compris ;
- l'Association d'Accueil Familial de Jour : prix coûtant CHF 7.30 l'heure pour les enfants de l'école primaire. Pour les enfants en âge pré-scolaire et enfantine : CHF 6.20 de l'heure.

La subvention des communes correspond à la différence entre le prix coûtant de la structure et la participation des parents en fonction de leur revenu.

En 2014, le taux de remplissage de la Crèche Casse-Noisettes était de 93.8%.
Voici la répartition par groupes :

Nurserie des Petits Pas :	10 enfants par jour de 0 à 2 ans.
Nurserie des Premiers Mots :	8 enfants de 0 à 2 ans.
Eveil :	15 enfants de 1 ½ an à 3 ans.
Méli-Mélo :	12 enfants de 1 ½ an à 4 ans.
Maternelle :	14 enfants de 3 ans à 6 ans.

1.5 Service Officiel des Curatelles

Il incombe aux communes de financer les services des curatelles.

Une commission administrative, formée du Juge de Paix de la Glâne et de 5 Conseillers/ères communaux, gère ce service.

Celui-ci s'est doté, depuis 1999, d'un service professionnel dont le taux d'activité est de 380 % dont 100 % d'administratif.

La situation est la suivante :

• Christophe Seydoux	80% curateur – 20% chef de service
• Isabelle Gauderon	100% curatrice
• Michel Savary	80% curateur
• Rose-Marie Jaquier	50% collaboratrice comptable
• Marie-France Sansonnens	50% collaboratrice administrative

D'autres curateurs/trices remplissent aussi cette tâche en marge de leur activité professionnelle.

1.6 Chômage

Pour 2014, la situation concernant les chômeurs et demandeurs d'emploi est la suivante :

Statistiques		31.12.2013		31.12.2014	
Demandeurs d'emploi	Romont	232	8.3 %	190	6.7 %
	Glâne	573	4.8 %	512	4.3 %
	Canton	8'327	5.4 %	8'121	5.3 %
dont					
Chômeurs	Romont	140	4.6 %	118	3.9 %
	Glâne	346	2.9 %	300	2.5 %
	Canton	5'007	3.3 %	4'933	3.2 %

Comparativement au début de 2014, le taux de chômage a diminué à Romont en fin d'année, mais celui-ci reste supérieur à la moyenne.

1.7 Service social de la Ville de Romont

L'année 2014 a permis au Service social de trouver une plus grande stabilité :

Assistantes sociales :

- Madame Mélanie Gavillet, assistante sociale, a commencé sa deuxième année comme responsable du Service Social.
- Madame Angela Morina, assistante sociale a aussi commencé sa deuxième année dans le Service.
- Madame Alexandra Scyboz, assistante sociale, a été engagée au 1^{er} avril 2014. Elle a remplacé Mme Yuly Comte qui a quitté le Service le 1^{er} février 2014.

Secrétariat du Service social :

- Madame Valérie Thorimbert, secrétaire du Service social, a été engagée le 1er février 2014. Elle a remplacé Mélanie Jonin (qui travaille au service technique et à l'administration communale).

Monsieur Pierre Décrind, Chef de Service, assume en outre la tâche de Responsable du Service social, principalement au niveau administratif.

Fonctionnement

Nous nous appuyons sur la Loi sur l'aide sociale (LASOC).

« L'aide sociale est l'ultime filet du système de sécurité sociale. Elle a pour but d'assurer le minimum vital et de promouvoir l'indépendance économique et personnelle des personnes dans le besoin.

L'aide sociale est octroyée par les pouvoirs publics, elle est subsidiaire à d'autres assistances privées ou publiques, et elle est calculée selon la situation spécifique de la personne dans chaque cas d'espèce ».

Par ailleurs, chaque demande d'aide doit être validée par une Commission sociale qui s'appuie sur les normes CSIAS et la LASOC.

De plus, la personne qui a reçu une aide matérielle est tenue de la rembourser, en tout ou en partie, dès que sa situation financière le permet.

Il existe quatre types d'aide :

- la prévention ;
- l'aide personnelle ;
- l'aide matérielle (financière) ;
- les mesures d'insertion (professionnelles et personnelles).

Il nous arrive par ailleurs de faire des demandes de dons.

Collaboration

Regroupement

Le Service social de la Ville de Romont participe, à raison de quatre fois par année, au groupement des services sociaux.

Cette année, nous avons eu l'occasion de rencontrer le groupement germanophone. Cela nous a permis de discuter sur notre façon de travailler, de traiter et de prendre en charge les situations.

Le groupement francophone a aujourd'hui le souhait d'uniformiser davantage la prise en charge des situations et principalement les décisions relatives aux bénéficiaires.

Nous avons pu remarquer que chaque service a sa propre façon de travailler et les commissions sociales leur propre façon de traiter les situations.

Réseau

Nous continuons à travailler en collaboration avec de nombreux prestataires, principalement avec l'Office régional de placement (ORP), avec Pôle insertion +, le Service officiel des curatelles de la Glâne, les médecins et la Caisse cantonale de chômage.

Nous souhaitons accentuer cette collaboration, davantage travailler en réseaux et ainsi améliorer la prise en charge des bénéficiaires.

L'année 2014, en bref

L'équipe du service social est au complet depuis le début de l'année 2014. Cette nouvelle équipe a montré une envie grandissante de restructuration et d'amélioration de l'organisation. Ceci nous a permis d'être sur la même lancée que 2013.

Les assistantes sociales ont commencé à mettre en place des procédures communes. Un travail important est encore à faire.

Au niveau du secrétariat, un travail rigoureux a été fait au niveau des remboursements de la dette sociale.

Même s'il y a encore du travail à réaliser, l'équipe est maintenant mieux structurée. Un travail de fond a été réalisé, ce qui permet aux assistantes sociales et à la secrétaire de travailler sereinement et sur des bases solides.

L'équipe continue par ailleurs à participer régulièrement à des supervisions.

Les séances de la Commission sociale ont lieu une fois par mois et les colloques ont lieu toutes les deux semaines. Durant les colloques, nous attribuons les nouvelles situations, nous mettons en place de nouvelles procédures et nous échangeons autour de situations plus complexes.

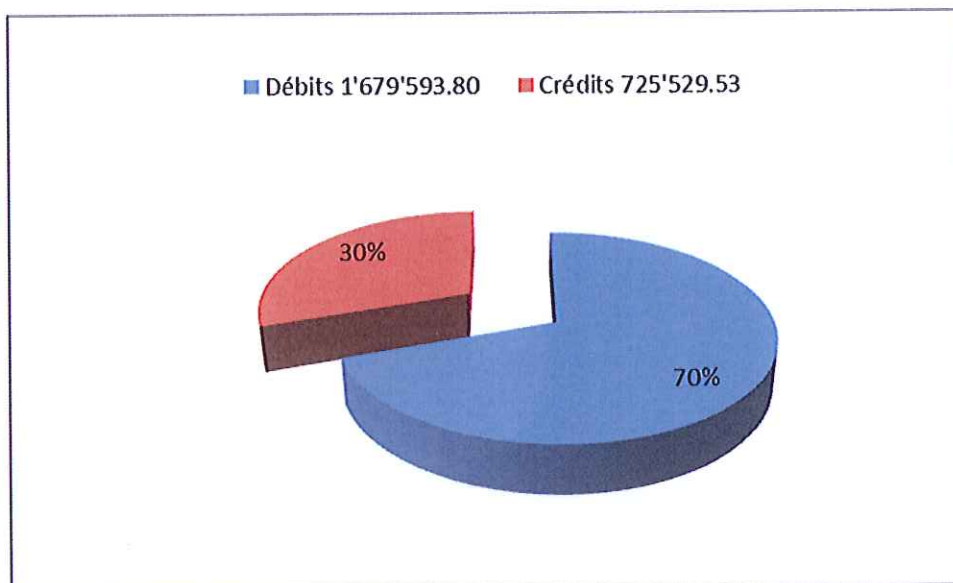
Nous avons par ailleurs introduit des séances d'intervision durant les colloques qui nous permettent de parler des différentes situations rencontrées.

Durant les séances des commissions sociales, nous avons amené plus d'éléments basés sur les lois et les normes CSIAS, ce qui a permis une meilleure compréhension réciproque entre les assistantes sociales et les membres de la Commission sociale. Un bon équilibre a été trouvé durant ces séances.

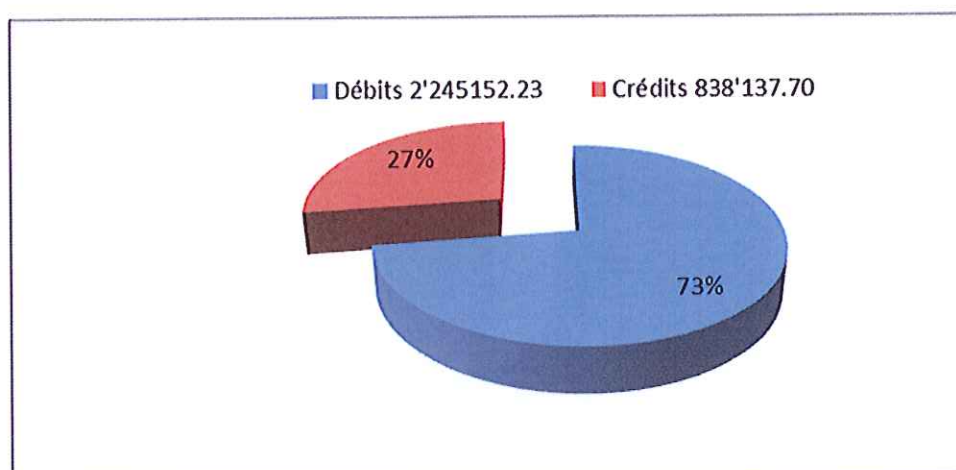
Des modifications sont survenues au niveau des bases légales, principalement sur la considération des couples non mariés. Cela nous a demandé une adaptation, principalement au niveau des budgets.

Quelques chiffres

En 2013, le montant total des dépenses s'élève à CHF 1'679'593.80. Nous avons par contre encaissé des crédits pour un montant de CHF 725'529.53.



En 2014, le montant total des dépenses s'élève à CHF 2'245'152.25. Nous avons par contre encaissé des crédits pour un montant de CHF 838'137.70.



En 2014, le service social a dû prendre en charge la différence des primes de la caisse maladie qui n'est plus couverte par le subside des caisses maladie.

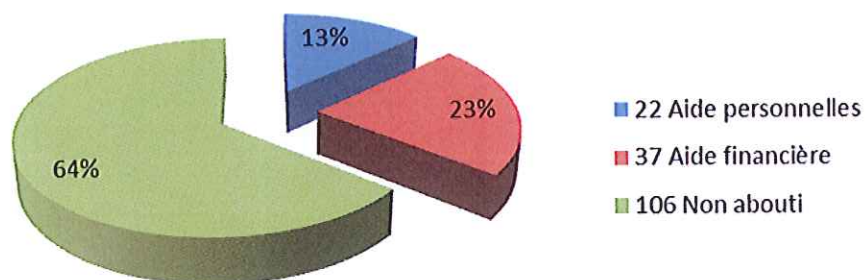
Nombre de situations traitées

163 demandes d'aide « tout confondu » ont été faites et attribuées au colloque.

22 sont devenues des aides personnelles et 37 ont abouti en aide financière. Le reste, c'est-à-dire 106 n'ont pas abouti et ont été réorientées suite à un entretien ou un téléphone avec une assistante sociale.

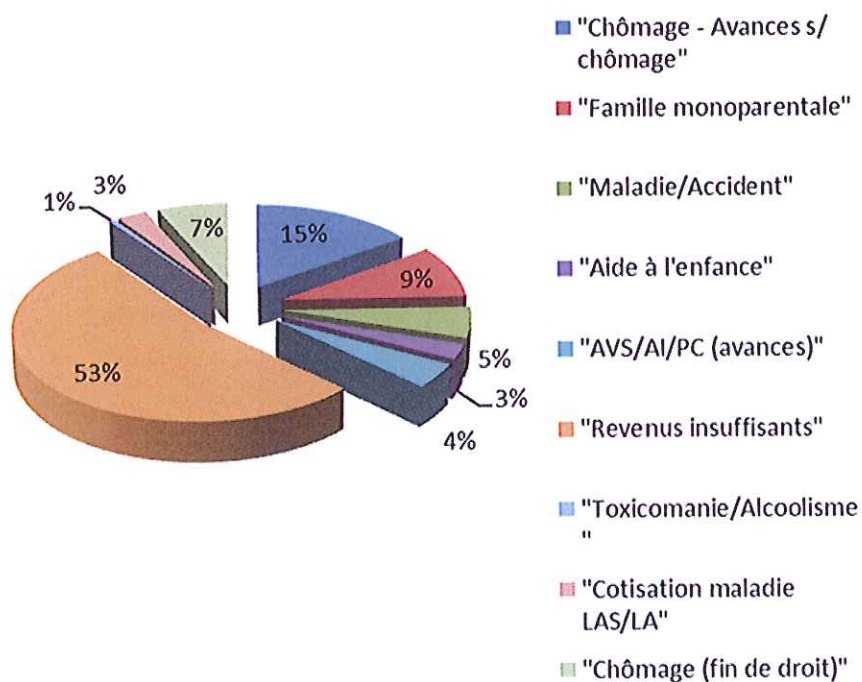
Par ailleurs, notre secrétaire traite les situations qui demandent un remboursement. En 2014, 41 personnes ont commencé à rembourser mensuellement leur dette. Au total, CHF 17'700 ont été remboursés.

Demandes d'aide



Causes d'indigence en 2014

Causes d'indigence 2014



Les causes d'indigence principales demeurent les « Revenus insuffisants » puis le « Chômage ». Un nombre important de chômeurs ont en effet vu leur droit aux indemnités diminuer fortement.

Les restrictions dans le cadre de l'AI amènent en sus de plus en plus de demandes.

Origine des personnes dans le besoin

En 2014, concernant les situations actives, 44% concernent des citoyens suisses. Le solde des situations concernent des personnes de nationalité étrangère.

Conclusion

En 2014, le nombre de demandes d'aide sociale est resté plus ou moins le même par rapport à 2013. Par contre, les dépenses ont été plus grandes.

Les situations sont complexes. Chaque situation ouverte demande une évaluation pertinente, des démarches administratives grandissantes et certains contrôles obligés.

En effet, des informations sont manquantes ou inexactes, ce qui demande à l'assistante sociale une évaluation détaillée de la situation et un avis critique.

Nous rencontrons des gens fatigués par la vie. Les difficultés financières et le manque de travail ne sont que la pointe de l'iceberg.

Très souvent, un suivi d'ordre psychique est un prérequis indispensable à tout projet d'insertion professionnel. La réinsertion professionnelle est parfois quasiment impossible et aucune solution n'est aujourd'hui envisageable (restriction du droit aux prestations AI) pour certains bénéficiaires qui passent de longues années au service social.

Le service social a aussi régulièrement à faire à des personnes étrangères qui ont travaillé seulement quelques mois en Suisse et qui se retrouvent rapidement au service social.

Cela peut prendre quelques mois avant que le SPOMI intervienne. Le service social doit alors assumer financièrement ces charges qui sont de plus en plus importantes.

Pour terminer, notons que l'année 2015 continuera avec une équipe motivée et dynamique.

L'Assistante sociale responsable

Mélanie Gavillet

2. SANTE

2.1 a) Santé

- Un hôpital sur cinq sites

Idéalement situé à la frontière linguistique franco-germanophone, l'hôpital fribourgeois (HFR) est un établissement bilingue. Depuis sa mise en place, le 1er janvier 2007, il réunit les établissements somatiques publics du canton (à l'exception de l'Hôpital intercantonal de la Broye) : l'HFR Billens, l'HFR Fribourg – Hôpital cantonal, l'HFR Meyriez-Murten, l'HFR Riaz et l'HFR Tafers.

- Une large palette de prestations

L'HFR fournit en tout temps une gamme complète de prestations, notamment dans les domaines des soins stationnaires, ambulatoires et urgents, de la prévention ainsi que de l'enseignement et de la recherche. Et ce, sur la base de principes éthiques partagés, en considérant dans son unicité la personne atteinte dans sa santé et en l'intégrant comme partenaire du processus thérapeutique, comme le stipule sa charte.

- Des missions précises pour chaque site hospitalier

La planification hospitalière du canton de Fribourg attribue à chacun des sites des missions spécifiques. Elle permet de positionner l'HFR comme hôpital de référence, à l'exception de la médecine hautement spécialisée, qui relève des hôpitaux universitaires. De plus, tous les services sont dirigés par des médecins spécialisés, dont certains ont acquis des titres de professeurs dans les hôpitaux universitaires.

Etablissement autonome de droit public, l'HFR accueille chaque année plus de 150'000 patients (20'000 hospitalisations et 130'000 cas ambulatoires) et quelque 1'300 nouveau-nés voient le jour dans notre maternité.

L'HFR, est le plus important employeur du canton avec 3'000 salariés représentant 2'000 équivalents plein temps, et est aussi un incontournable centre de formation, de l'apprentissage à la formation continue.

- Une étroite collaboration entre la direction médicale et le collège des médecins

L'organisation médicale comprend notamment un directeur médical. Son rôle : garantir la qualité et la sécurité des prestations. Il collabore étroitement avec le collège des médecins, qui a pour tâche principale de veiller au bon fonctionnement, à la bonne cohésion et au développement des disciplines médicales, réparties en départements.

- HFR Billens

L'HFR Billens constitue l'un des sites de l'hôpital fribourgeois. Il est doté de 47 lits. Entièrement dévolu à la réadaptation, il fournit ses prestations dans les domaines de la réadaptation générale, cardiovasculaire (mission cantonale définie par la planification hospitalière) et respiratoire (également une mission cantonale). Et ce, dans une démarche interdisciplinaire et individualisée, afin de garantir une restauration optimale de l'intégrité physique et psychique ainsi que la réinsertion socioprofessionnelle la plus rapide et la plus complète possible des patients.

b) Service d'aide et de soins à domicile

Prestations des services

Les organisations d'aide et soins à domicile à but non lucratif apportent leur aide en cas de maladie, de handicap, de grossesse à risque, après un accouchement, pendant la convalescence et dans des situations de crise. Elles procèdent à une évaluation de la situation, donnent des conseils, fournissent un encadrement tant au niveau des soins infirmiers qu'à celui de l'aide-ménagère.

Grâce aux prestations fournies par les services d'aide et de soins à domicile, les personnes âgées, les personnes malades, accidentées ou handicapées, tributaires d'une aide extérieure, peuvent demeurer dans leur environnement familial ou, suite à un séjour en milieu hospitalier, rentrer plus rapidement dans leur foyer. Les services d'aide et de soins à domicile ont pour but de maintenir et de favoriser l'autonomie de leurs clientes et clients.

Comment faire appel au service d'aide et soins à domicile?

La demande d'une prestation se fait directement auprès du service d'aide et soins à domicile du district.

Pour les prestations de soins : une évaluation des besoins en soins (RAI-HC), faite par une infirmière, doit être validée par un médecin pour que les prestations soient remboursées par l'assurance.

Prestations d'aide : les besoins en aide sont évalués par une aide familiale, en tenant compte de la situation de l'entourage (prestation subsidiaire).

Adresse

RSG Réseau santé Glâne Aide et soins à domicile
Rte de l'Eglise 29
1681 Billens-Hennens

Téléphone 026 652 98 52
Fax 026 652 98 47
<http://www.sante-glane.ch/>
E-Mail asdg@sante-glane.ch

c) Homes médicalisés

Les trois établissements du RSG, Billens, Vuisternens-dt-Romont et Siviriez sont destinés à accueillir des personnes âgées dont l'état de santé exige des soins infirmiers et une surveillance continue.

L'essentiel de leur activité est régie par la LEMS, loi cantonale sur les EMS.

Les EMS accueillent uniquement des personnes en âge AVS. Pour les personnes domiciliées hors-canton, les demandes doivent être soumises à la direction.

Transhomes

La première pierre du nouveau home de Vuisternens-devant-Romont a été posée le vendredi 11 juillet 2014 à proximité du Foyer Sainte-Marguerite.

Devisé à 32 millions de francs, le nouvel établissement pourra accueillir 86 résidents, dont des personnes atteintes dans leur santé mentale, grâce à l'ouverture de deux unités jumelles en psychogériatrie.

Les travaux de terrassement ont débuté au mois de mai. La fin du gros œuvre est prévue pour le printemps 2015.

2.2 Contrôle des champignons

Pour 2014, le nombre de récoltes contrôlées a été de 298 :

• Quantité de champignons comestibles	554	kg
• Quantité de champignons impropres à la consommation	66	kg
• Quantité de champignons vénéneux	4	kg
• Quantité de champignons mortels (phalloïdes)	0.2	kg

Mme Isabelle CORDEY, M. Georges STEINER et M. Jean-Marie DEVAUD assument ce service en leur qualité de contrôleur officiel.

Le Conseil communal adresse un merci particulier à ces 3 personnes pour leur engagement et pour leurs services auprès de la population.

3. CIMETIERE

27 personnes décédées ont rejoint le cimetière de Romont, 3 ont été inhumées et 24 incinérées.

Désaffectation de tombes

9 tombes ont été désaffectées en 2014, les concessions arrivant à échéance. Il arrive également que des familles demandent la désaffectation d'une tombe avant son échéance, ce cas de figure est envisageable pour autant que l'inhumation du corps remonte à plus de vingt ans.

Nouvelle morgue

Durant l'année 2014, 6 tombes ont été désaffectées et 2 autres déplacées dans un autre endroit du cimetière afin de libérer la surface nécessaire à la construction de la future chapelle mortuaire.

4. JEUNESSE



Bilan d'activités 2014

Secteur Rue & Réalisations – Romont

Equipe RR à Romont :

Emmanuel Fridez, responsable de secteur

Jean-Charles Beaud, responsable en intervention communautaire

Christel Richoz, travailleuse sociale de rue

Fabien Boissieux, travailleur social de rue

1) Introduction

L'année 2014 a été colorée par une pérennisation des différentes prestations de l'association REPER. Suite à une année 2013 très fructueuse en terme de projets, la majorité de ces derniers ont en effet été poursuivis par l'équipe des TSHM de Romont, et dans une très large mesure co-conduits avec les partenaires du réseau romontois et glânois. Parallèlement à cette volonté des TSHM de maintenir la qualité des offres sur la commune de Romont, la nécessité d'être proactif aux diverses demandes émanant d'une part du terrain et d'autre part du réseau reste un objectif prioritaire et s'est vue illustrée dans la création et la participation à de nouveaux groupes de travail et projets.

Des changements de fonction se sont opérés au sein de l'équipe Rue & Réalisations au cours de l'année 2014, Monsieur Fridez ayant repris la responsabilité du secteur. Avec l'engagement de Monsieur Boissieux et sa prise de fonction sur le chef-lieu glânois, les trois derniers mois de l'année ont été ponctués par un focus sur la permanence sociale de rue notamment.

2) Evaluation des perspectives 2013

Selon les perspectives envisagées lors du bilan 2013, l'équipe des TSHM de Romont projetait de valoriser et visibiliser davantage le travail social de rue, ainsi que les divers types d'accompagnements auprès des mandants, du réseau et des citoyens. Concernant les mandants, ce premier objectif a été atteint par les prestations REPER présentées au PDC Glâne et au Conseil général de Romont, les rencontres trimestrielles planifiées avec le Conseiller communal en charge du dicastère et le Chef de service, la rencontre annuelle organisée avec les responsables des salles de sport ainsi que par la collaboration des autorités communales dans certains projets listés par la suite. Concernant le réseau, ce premier objectif a été partiellement atteint.

D'un côté, certains partenariats se sont poursuivis voire renforcés notamment avec le Cycle d'Orientation de la Glâne, la préfecture, le service de l'édilité et la police de proximité, et d'autres ont été créés comme par exemple avec les gérants de la Coop et de la Migros.

A l'inverse, les TSHM ont constaté une diminution des contacts avec le service social de Romont, l'ORP de la Glâne, le service des tutelles et des curatelles de la Glâne et qu'un rapprochement avec ces différents services était à insuffler pour 2015. Concernant les citoyens, il est difficile de savoir si les prestations de REPER sont connues et reconnues.

Selon le point de vue des travailleurs sociaux, cet objectif de valorisation et de visibilité de leur travail n'est que peu atteint auprès du citoyen lambda. Quelques pistes sont à envisager pour 2015 comme de nouvelles parutions dans la presse locale et régionale et via les projets Rickshaw et le projet avec les commerçants de la place.

Le deuxième objectif émis pour l'année 2014 consistait à consolider et pérenniser les différents projets conduits et soutenus par les TSHM pour leur permettre in fine une certaine indépendance et autonomie.

Ce deuxième objectif a été atteint à la grande satisfaction des TSHM. Non seulement les principaux projets ont été maintenus et se sont inscrits dans le paysage romontois comme les activités au sein des salles de sport, le petit job « Agent de propreté », le projet Transition et la journée de prévention du suicide. Par ailleurs, d'autres accompagnements de projets n'ont nécessité que peu de soutien de la part des TSHM, à l'exemple du festival On the road géré de manière totalement autonome par les organisateurs.

Le troisième objectif relatif à l'augmentation du pourcentage du travail social de rue de REPER de 90% à un 100% en s'ouvrant davantage à la Glâne n'a pas été atteint. Toutefois, l'association REPER s'est vue allouée un 10% supplémentaire par la commune de Romont sur une période de six mois pour la mise en place du projet Rickshaw. Quant à une ouverture sur le district de la Glâne, l'association REPER poursuit sa réflexion quant à la stratégie à mettre en place pour 2015.

3) Les Permanences de rue

L'immersion des TSHM dans le chef-lieu glânois se décline principalement par une présence régulière in situ au sein des lieux de rencontres des jeunes et in vivo soit un pourcentage de travail de 90%¹ réparti en moyenne sur quatre périodes par semaine et plus d'une dizaine de week-ends par année. Les TSHM, hormis une présence régulière dans les rues, ont été également présents lors des manifestations qui ponctuent la vie socioculturelle romontoise et glânoise telles que le carnaval, le comptoir, la braderie et les différents festivals comme On the road et le Bal des moches.

Comme annoncé dans le bilan précédent, les TSHM ont réorienté durant l'année 2014 leur présence lors de ces manifestations. En effet, ces derniers n'ont plus été systématiquement présents dans la vie socioculturelle romontoise, car ils constatent qu'ils ne sont pas indispensables au bon déroulement des divers événements. Les TSHM ont toutefois jugé pertinent d'assurer une présence dans le cadre d'une de leur permanence sociale de rue afin de continuer à nourrir, dans un contexte qui sort de l'ordinaire, le lien social avec la jeunesse romontoise. Ils ont également poursuivi en partie leur participation au sein des groupes de réflexion avant la manifestation, pour autant que les organisateurs les aient sollicités.

Au regard de la nouvelle fonction assumée par Monsieur Beaud orientée davantage sur l'intervention communautaire et le milieu festif, l'équipe des travailleurs sociaux de Romont envisage de proposer pour l'année 2015 un regard plus large à ces différents groupes de réflexion afin d'asseoir un axe préventif global et transversal aux différentes manifestations précitées.

Témoignages des TSHM sur la rue :

« Dès mon arrivée en octobre dernier, j'ai constaté que de nombreux jeunes occupaient l'espace public. Ils se rencontrent souvent en fin d'après-midi ou en soirée. Ils parlent de leur journée, de résultats sportifs, de la météo, de leur sortie du week-end, etc. Les sujets sont variés. Le thème du travail occupe également une bonne partie des discussions. Ils nous font part des problèmes qu'ils rencontrent dans le cadre de leur formation, sur leur lieu de travail ou de la difficulté à s'insérer dans le monde professionnel. Plus d'un jeune sur deux se trouvent sans solution professionnelle. C'est une thématique qui est selon moi préoccupante. Cela mis-à-part, l'ambiance est toujours détendue et les jeunes très respectueux ».

Fabien Boissieux

« Après avoir côtoyé durant trois ans la jeunesse romontoise, je choisis de mettre en exergue le respect dont me témoignent ces jeunes que je rencontre régulièrement sur l'espace public. Face à un public essentiellement masculin, je suis encore surprise de l'attitude respectueuse à mon égard et de la qualité des échanges pouvant en découler. Passée la phase d'apprivoisement, la confiance s'est petit à petit installée au fil du temps de sorte que lorsque j'aborde un groupe nous entrons rapidement au cœur des différentes situations personnelles. Une tendance peut-être à relever réside dans la lassitude qu'éprouvent certains de ces jeunes à galérer une bonne partie de leur journée faute de pouvoir concrétiser leur projet socioprofessionnel ».

Christel Richoz

¹ Soit un TSHM à 40% et une TSHM à 50%.